

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2025

ACTIONS ■

Données clés (Source : Amundi)

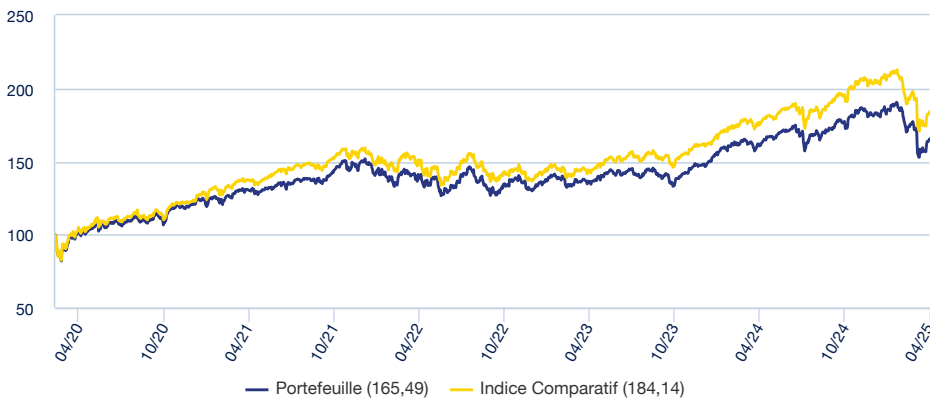
Valeur Liquidative (VL) : **165,49 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/04/2025**
Code ISIN : **FR0013466489**
Actif géré : **431,26 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **Aucun**
Indice comparatif : **MSCI ACWI**
Notation Morningstar "Overall" © : **4 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY ECOLOGY**
Nombre de fonds de la catégorie : **1055**
Date de notation : **31/03/2025**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone. La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création du compartiment/OPC : **10/03/2020**
Date de création de la classe : **10/03/2020**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible Planilion**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,39%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/03/2025	31/01/2025	30/04/2024	29/04/2022	30/04/2020	-	10/03/2020
Portefeuille	-8,72%	-3,49%	-10,93%	3,01%	19,68%	61,79%	-	65,49%
Indice Comparatif	-9,28%	-4,09%	-11,88%	5,20%	24,43%	78,04%	-	84,14%
Ecart Indice Comparatif	0,56%	0,60%	0,95%	-2,19%	-4,75%	-16,26%	-	-18,65%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	22,52%	13,62%	-12,92%	23,36%	-
Indice Comparatif	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	-
Ecart Indice Comparatif	-2,82%	-4,44%	0,09%	-4,18%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

ACTIONS ■

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,97%	14,10%	13,44%
Volatilité Indice comparatif	14,81%	13,88%	13,05%
TE Ex Post Indice comparatif	3,05%	3,26%	3,29%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



Vafa Ahmadi

Responsable de la gestion thématique



Alexandre Blein

Gérant de portefeuille



Yasmine De Bray

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

I shot the tariffs, and I did shoot the equity! Un autre mois qui a paru s'étendre sur une année et qui s'est déroulé en deux actes. Tout a commencé avec le fameux "jour de la libération" où le président Trump a annoncé la mise en place de nouveaux tarifs à travers le monde. Cela a déclenché une vente massive sur les marchés financiers mondiaux, une forte augmentation de la volatilité et une rotation sectorielle et géographique marquée en dehors des actifs américains. Cependant, sous la pression des marchés obligataires et des devises, l'administration américaine a décidé de faire une pause et d'ouvrir une période de négociation de 90 jours, entraînant une reprise des marchés financiers. La volatilité est cependant restée élevée, les marchés financiers mondiaux devant désormais vivre au rythme des tweets du président. Malgré le rebond de marché à partir du 9 avril (MSCI ACWI +3,2 %), les secteurs défensifs (produits de consommation de base, services publics et assurances) ont maintenu leur surperformance sur le mois (-1,3 %, -1,5 % et -2,4 % respectivement), tandis que les actions américaines continuaient de sous-performer (-0,5 % en euros pendant le rebond et -5,3 % pour le mois). Les investisseurs, bien que rassurés par les dernières mesures de désescalade annoncées par l'administration Trump, restent prudents.

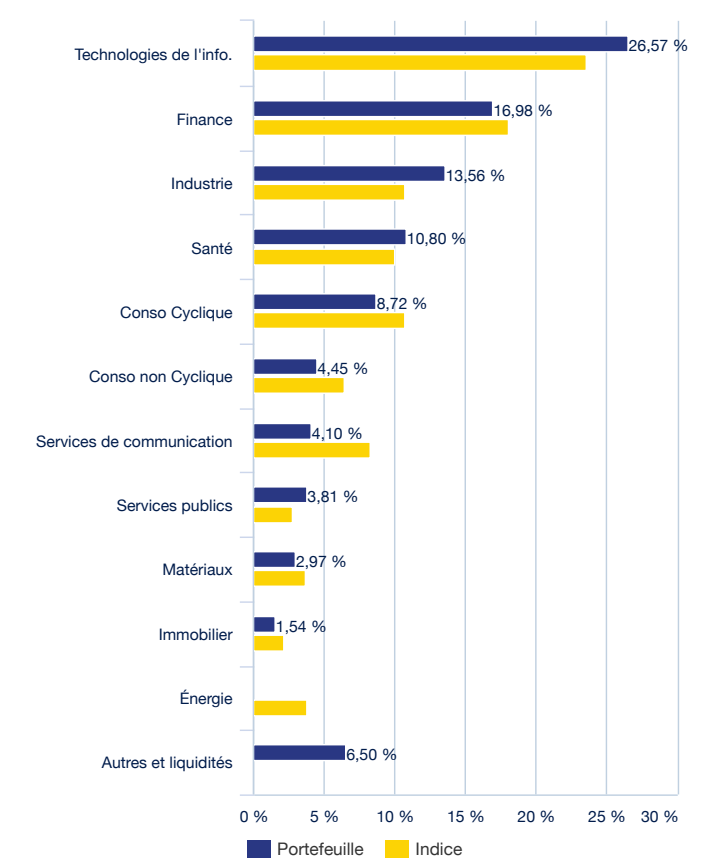
Le fonds a surperformé l'indice de 0,6%. Nous avons en effet bénéficié de notre investissement dans des entreprises de qualité avec des profils défensifs, notamment en raison de la mise en œuvre des tarifs et du potentiel ralentissement économique qu'ils pourraient induire. Des exemples notables incluent Coca-Cola HBC, Nomura Research Institute, TJX, National Grid et Munich Re. Nous avons aussi profité des bonnes publications de ServiceNow, Saint-Gobain et Vinci. Au cours du mois, nous avons notamment continué à augmenter notre exposition au secteur de la consommation stable et aux services publics au détriment des secteurs pharmaceutique et industriel. Dans le secteur pharmaceutique, nous avons sorti des positions avec des perspectives idiosyncratiques moins solides (Merck & Co et Pfizer) pour nous repositionner dans des entreprises de qualité offrant de bons points d'entrée (Danaher). Nous avons également profité de la baisse des grandes entreprises technologiques détenues en portefeuille pour augmenter nos positions. Dans le secteur financier, nous avons été pénalisés par des prises de bénéfices sur les banques japonaises (la baisse du yen et les tarifs américains pèsent sur les perspectives de hausse des taux d'intérêt) et les assureurs américains (les turbulences sur les marchés financiers américains).

Le rebond du marché pourrait se poursuivre à court terme, soutenu par la désescalade des tensions commerciales, un marché du travail résilient et les résultats encourageants de Microsoft et Meta. Ces derniers ont en effet mis en avant leur capacité à monétiser les investissements dans l'intelligence artificielle, ce qui pourrait raviver le thème qui avait vu des prises de bénéfices depuis l'émergence du modèle Deepseek chinois. Cependant, en dehors du thème de l'intelligence artificielle, nous restons prudents quant au cycle économique. En effet, la vision du président Trump semble être rien de moins qu'un changement de régime structurel complet et un réaménagement du système commercial financier et économique mondial. Que l'on partage ou non cette vision, ou que l'on pense qu'elle est possible ou non, il est important d'essayer de la comprendre pour saisir où ce train pourrait se diriger. L'un des problèmes fondamentaux des tarifs pour l'économie américaine est que les tarifs représentent une taxe régressive sur les Américains ordinaires. La majorité des gens pensent que ce sont les exportateurs qui assument le coût des tarifs, et non les consommateurs américains qui achètent des produits. Si c'est vraiment le cas, ils risquent d'être désillusionnés lorsque ces tarifs seront appliqués aux achats de biens fabriqués en Chine.

ACTIONS ■

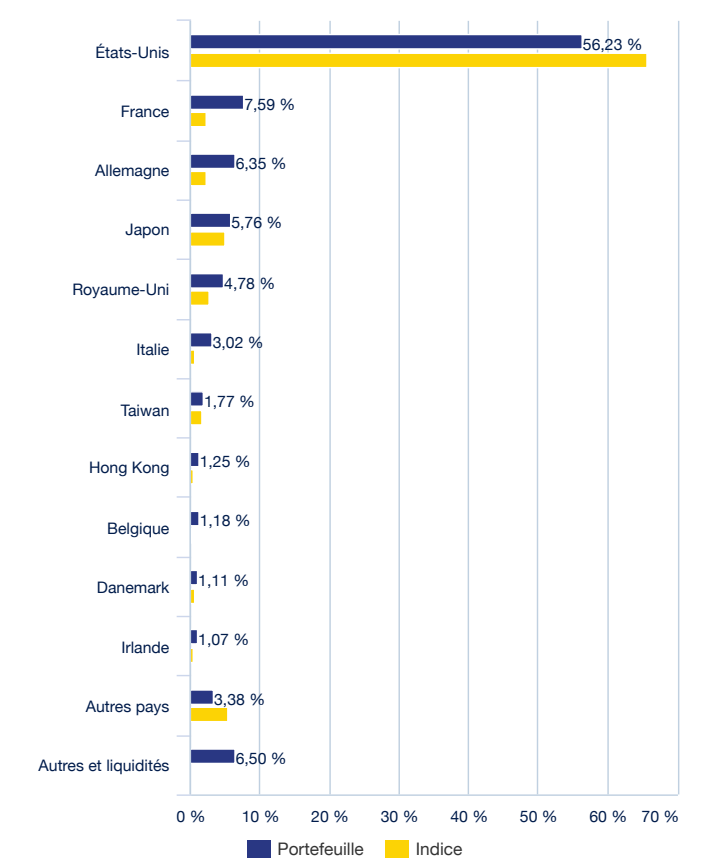
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Top 10 (% d'actif, source : Amundi)

	% d'actif
MICROSOFT CORP	5,34%
APPLE INC	3,76%
NVIDIA CORP	3,44%
TJX COMPANIES INC	3,07%
S&P GLOBAL INC	2,71%
VISA INC-CLASS A SHARES	2,71%
WASTE MANAGEMENT INC	2,25%
BOSTON SCIENTIFIC CORP	2,21%
HOME DEPOT INC	1,93%
ABBVIE INC	1,82%

	PTF	REF
Count holdings	71	2558

ACTIONS ■

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



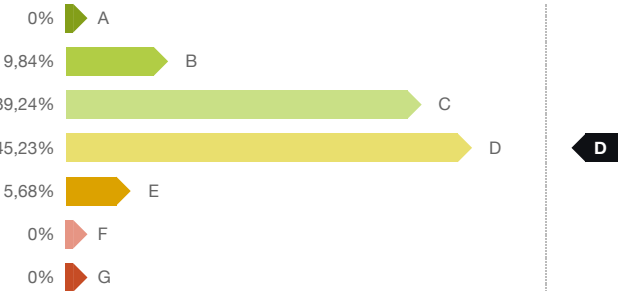
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,60	0,15
S Score	0,36	-0,32
G Score	0,21	-0,31
Score ESG moyen	0,48	-0,17
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	72
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible

Date de notation : 31/03/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

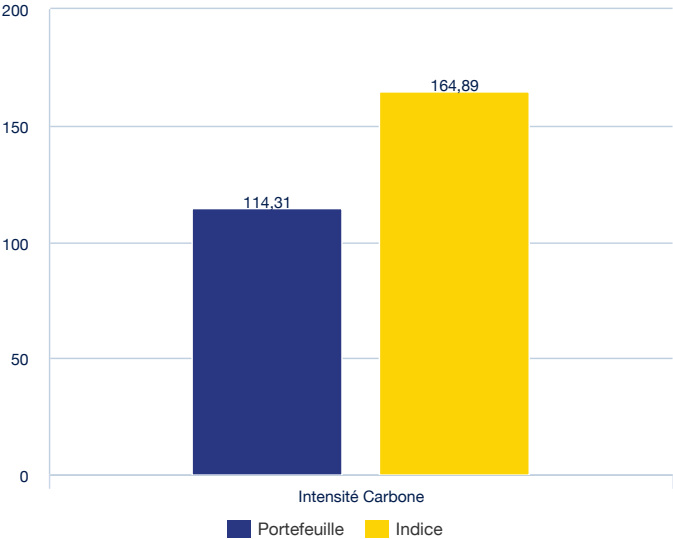
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

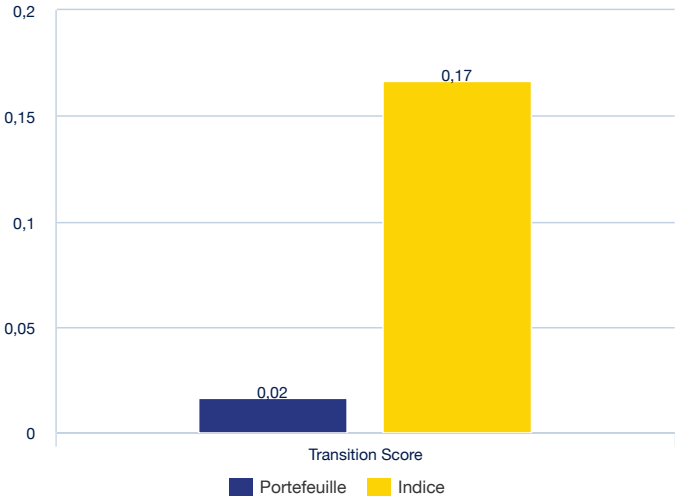
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,45% 99,31%

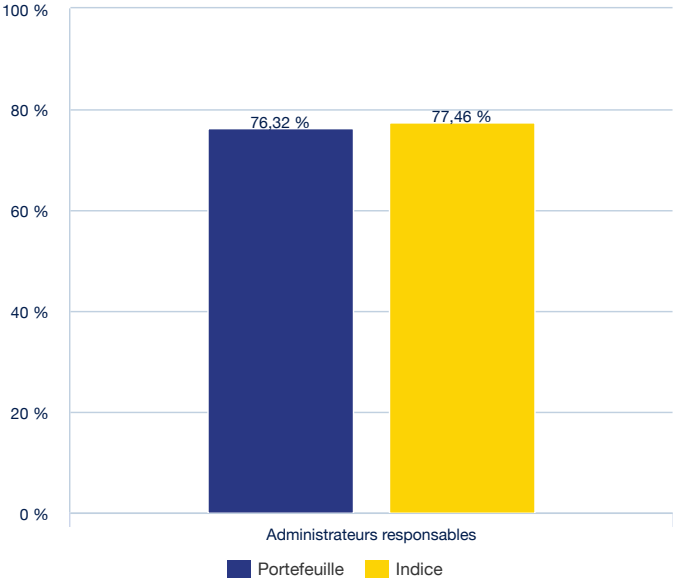
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

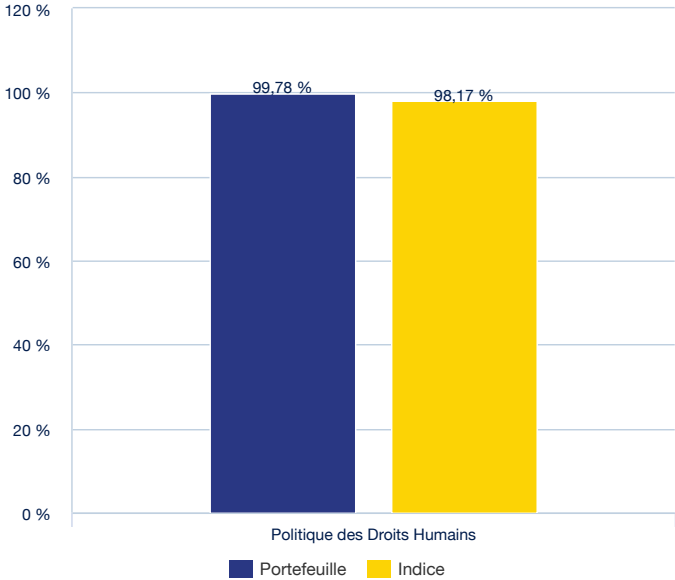
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,79% 99,78%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,79% 99,78%

ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

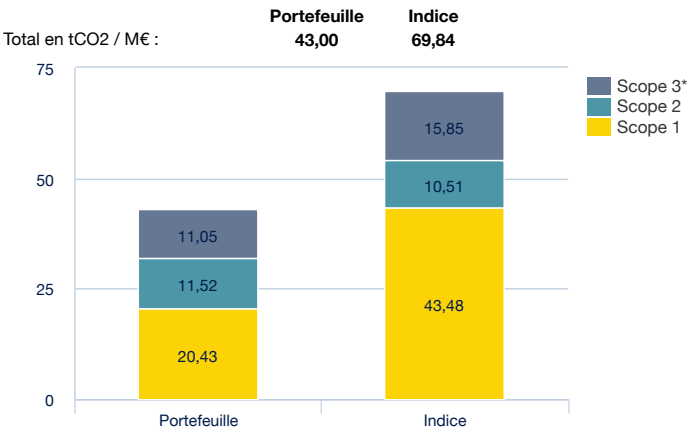
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Empreinte Carbone du Portefeuille

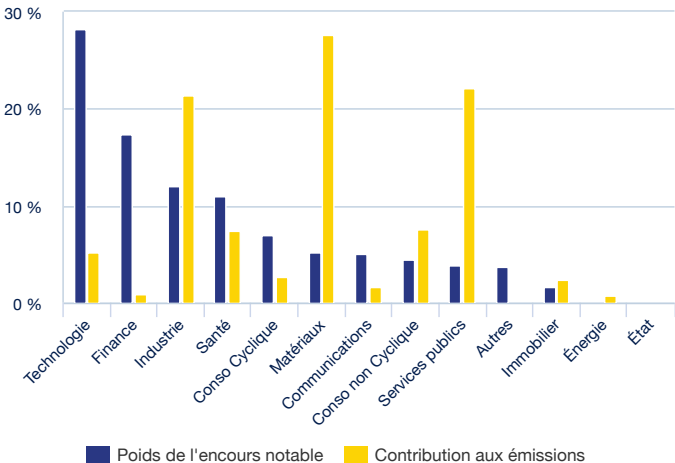
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



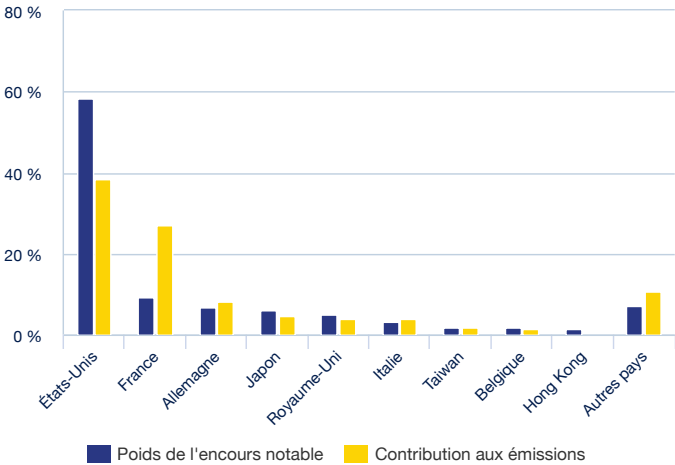
Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Montant total des encours (euros)	439 544 880	-
Poids de l'encours Noté/Total	96,69%	99,31%
Montant des encours notables (euros)	426 885 497	-
Taux de couverture	98,75%	99,31%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	145	2489
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	-	-
Poids des Green bonds	-	-

Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

ACTIONS ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.